



HAL
open science

Verbes préfixés et intensité en français et en russe

Denis Paillard

► **To cite this version:**

Denis Paillard. Verbes préfixés et intensité en français et en russe. Travaux de Linguistique : Revue Internationale de Linguistique Française, 2007, 55, pp.133-149. halshs-00746331

HAL Id: halshs-00746331

<https://shs.hal.science/halshs-00746331>

Submitted on 27 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Verbes préfixés et « intensité » en français et en russe*

Denis Paillard, LLF (UMR 7110)

denis.paillard@linguist.jussieu.fr

Cet article est consacré à l'étude d'une série de verbes préfixés en français et en russe¹ que l'on peut considérer comme des manifestations particulières de la notion d'intensité, prise ici dans le sens que donne le *Petit Robert* à l'adjectif « intense » : « qui dépasse la mesure ordinaire ». Ni les préfixes en question ni les bases formées par les verbes simples n'ont *a priori* de rapports directs avec la notion d'intensité. Pour ce qui est des préfixes, il s'agit de *sur-* et de *contre-* en français, de *za-*, *pere-* et *na-* en russe : chacun de ces préfixes a une sémantique particulière qui donne lieu à des emplois et des valeurs fort différents (nous reviendrons en 3. sur l'identité sémantique de ces cinq préfixes). Pour ce qui est des bases verbales, on observe également une variation importante : tendanciellement, les bases concernées par une interprétation intensive avec un préfixe donné ne se retrouvent pas avec les autres préfixes. D'un préfixe à l'autre, le nombre de bases est également très variable, allant de plusieurs dizaines pour *sur-* et *na-* à quatre seulement dans le cas de *contre-* : *s'en contrebalancer*, *s'en contreficher*, *s'en contrefoutre* et *s'en contremoquer*. Cela tend à signifier que l'interprétation « intensive » supportée par ces verbes est le produit d'une interaction complexe entre la base et le préfixe. De plus, on verra que la valeur intensive associée à certains verbes préfixés ne peut pas toujours être ramenée au dépassement d'une « mesure ordinaire ».

Notre objectif est d'explicitier les mécanismes qui, pour chaque type de verbe préfixé, contribuent à l'émergence d'une telle interprétation « intensive ». La description des phénomènes en jeu est aussi une contribution (très modeste) à la réflexion sur la notion même d'intensité, dans la mesure où, précisément, ni les préfixes ni les bases verbales considérées n'ont *a priori* de rapports avec cette notion.

Pour ce qui est de la préfixation verbale, nous reprenons ici le format unitaire que nous avons proposé pour le russe (Paillard, 2004a)². Dans deux études, consacrées l'une à *sous-* et

* Je remercie les relecteurs pour leurs commentaires et remarques critiques.

¹ La prise en compte de données du français et du russe ne signifie nullement que nous mettons sur le même plan la préfixation verbale dans ces deux langues (ce phénomène n'a pas la même extension). De plus, comme nous le verrons, la valeur intensive varie d'un préfixe à l'autre. En même temps, nous faisons l'hypothèse qu'il est possible de décrire les verbes préfixés des deux langues dans un même format, tout en tenant compte de la spécificité des deux systèmes.

² « Unitaire » signifie qu'il permet de rendre compte des différentes valeurs et emplois des verbes préfixés en russe : aspect, *aktionsart*, quantification / qualification du procès, création lexicale, alors que beaucoup de travaux font une

l'autre à *contre-* nous avons cherché à montrer que ce format pouvait s'appliquer au français (Paillard, 2001, 2002).

Cet article comprend trois parties. Dans la première, nous proposons un « portrait » de chaque série de verbes préfixés, en essayant de cerner ce qui, pour un préfixe donné, fonde la spécificité de la valeur « intensive » qu'il supporte. Dans une deuxième partie, nous présentons brièvement nos hypothèses sur la combinatoire « préfixe – base ». Enfin, la troisième partie propose une représentation de la valeur intensive associée à chaque type de verbe préfixé.

1. Description et contraintes syntaxiques

1.1. *SUR-*

La valeur intensive concerne un nombre relativement important de verbes³. Ci-dessous nous en donnons une liste (sans prétendre à quelque exhaustivité que ce soit) des bases concernées par cette valeur, définie par le TLF comme « dépassement d'une limite » :

*Suractiver, surajouter, suralimenter, surbaisser, surcharger, surchauffer, surcompenser, surcomprimer, surélever, surestimer, surévaluer, surexploiter, surexposer, surfacturer, surfaire, surmener, surpayer, surprotéger, sursaturer, surtaxer*⁴.

Cette liste appelle une première remarque concernant la notion de « limite » introduite par le TLF : la grande majorité des verbes pris comme base désigne un procès qui de façon directe ou indirecte (nous y reviendrons) peut être liée à une « norme », une « réalisation standard » ou encore une valeur de référence. Le fait qu'avec des verbes comme *manger, boire* mais aussi *lire, écrire* il n'existe pas de verbes préfixés avec *sur-* présentant une interprétation intensive, tend à confirmer la pertinence de ces notions.

La comparaison des emplois du verbe simple et du verbe préfixé fait apparaître une différence concernant les constructions syntaxiques respectives, ce qui tend à signifier que la combinatoire préfixe – base verbale doit être décrite au niveau de la relation prédicative dans son ensemble :

- (1) *Ils ont chargé le blé sur le camion*
- (2) *Ils ont chargé le camion de blé*
- (3) *Ils ont surchargé le camion*
- (4) * *Ils ont surchargé le blé sur le camion*

distinction nette entre le cas où la préfixation intervient dans la formation des paires aspectuelle et les autres cas). Dans l'article (Paillard, 2004) on trouvera les références des principaux travaux sur la préfixation verbale en russe.

³ Cette valeur intensive du préfixe *sur-* est aussi largement attestée lorsqu'il est associé à un base nominale (ou adjectivale) : cf. *surtravail, surexploitation* mais aussi *surhomme*. Mais dans le cadre de cet article nous nous limitons aux seuls verbes préfixés.

⁴ Nous ne traiterons pas ici du verbe *surpasser* qui présente également une valeur « intensive » (au moins dans certains de ses emplois : cf. *il surpasse Paul en intelligence*), car le mécanisme en jeu est différent de celui des verbes de la série.

- (5) *Ils ont payé ce travail cent francs*
 (6) *Ils (lui) ont payé cent francs pour ce travail*
 (7) *Ils (lui) ont surpayé ce travail*
 (8) * *Ils ont surpayé ce travail cent francs*
 (9) ?? *Ils (lui) ont surpayé cent francs*
 (10a) *Ils ont surpayé ce tableau d'environ 1000 euros*
 (10b) * *Ils ont payé ce tableau d'environ 1000 euros*
 (11a) *Ils ont surchargé le camion d'environ 500 kg*
 (11b)* *Ils ont chargé ce camion d'environ 500 kg*

La comparaison de (1) et (2) avec (4) (inacceptable) et de (5) et (6) avec (8) et (9) (également inacceptables) montre qu'avec le verbe préfixé un des arguments du verbe simple ne peut pas être réalisé par un SN complément. L'argument bloqué avec *surpayer* qui correspond à la somme rémunérant le travail effectué est néanmoins présent dans l'interprétation : *ils ont surpayé ce travail* peut être glossé de la manière suivante : « ils ont versé en échange du travail effectué une somme supérieure à celle que l'on verse normalement pour un tel travail ». Cette glose confirme le fait qu'avec *sur-* la valeur intensive peut être définie en termes de dépassement / non respect d'une norme ou valeur de référence. Enfin, (10a) et (11a) montrent que l'on peut spécifier la part du prix / de la charge correspondant au dépassement de la valeur de référence⁵.

On observe une autre différence, d'ordre aspecto-temporel, entre le verbe simple et le verbe préfixé ; elle apparaît avec une netteté particulière dans le cas de *charger – surcharger* :

- (12) *Ils sont en train de charger le camion (avec des sacs de blé) / de charger des sacs de blé sur le camion*
 (13) ? *Ils sont en train de surcharger le camion*

Dans (12) *être en train de* renvoie à ce que l'on peut appeler la valeur de « procès en cours », interprétation qui est bloquée avec *surcharger* ; (13) est en fait possible pour exprimer une dissociation entre un événement (« ce qui se passe ») et l'identité du procès correspondant à cet événement : pour le locuteur, l'interlocuteur n'est pas vraiment conscient de ce qui est en cours (le procès est généralement détrimental). Cette interprétation est caractéristique de certains emplois de *être en train de*⁶ avec des verbes *a priori* peu compatibles avec la valeur de « procès en cours » (transitoires stricts ou, au contraire, états) : cf. *attention, ils sont en train de*

⁵ La séquence *d'environ 1000 euros / d'environ 500 kg* ne correspond pas à un argument du verbe (cf. l'impossibilité de (10a) et (10b)). Elle se rencontre dans des constructions équatives de la forme : *la (sur)charge est d'environ 500 kg*, ce qui tend à confirmer son statut de spécification d'une des composantes du procès (nous reviendrons en 3. sur ce point).

⁶ Sur *être en train de*, cf. Franckel (1989).

surcharger le camion ! attention, tu es en train de casser mon stylo ! ou encore *attention, tu es en train d'être franchement désagréable !*

1.2. CONTRE-

Alors que la valeur intensive de *sur-* concerne un nombre relativement important de bases verbales, la valeur intensive de *contre-* (répertoriée comme telle par les dictionnaires) ne concerne que quatre verbes proches sémantiquement : *se contrebaler de*, *se contreficher de*, *se contrefoutre de* et enfin *se contremoquer de*. La valeur intensive de ces quatre verbes doit être mise en relation avec le fait qu'ils peuvent apparaître dans une séquence présentant une occurrence du verbe simple dans le contexte gauche immédiat :

(14) *Ton projet je m'en fiche et **contrefiche***

(15) *Il s'en balance et **contrebalance** de vos problèmes*

Ce redoublement du procès, présent d'abord sous la forme du verbe simple puis sous celle du verbe préfixé, exprime une forme d'escalade dans la réalisation du procès, sans être limitée aux verbes préfixés avec *contre-*. En effet, la consultation du *Trésor de la Langue Française* (à l'entrée *sur-*) révèle l'existence d'une série de données où un verbe préfixé avec *sur-* intervient dans le contexte immédiat d'une occurrence du même verbe non préfixé :

(16) – *Une demoiselle charmante qui dessine ...- je m'en **fiche**. – Qui tape du piano...*

- *Je m'en **surfiche*** (Labiche)

(17) *Moi je **gueule**, il **gueule**, je **surgueule**, il tape, je cogne* (Maupassant)

(18) *Ils le savaient bien les bougres qu'ils étaient **trompés** et **surtrompés** par de jeunes gaillards* (Flaubert)

(19) *Je t'**embrasse** et te **surembrasse*** (Flaubert)⁷

La valeur intensive est présente de façon variable : elle est surtout sensible dans (17) cette interprétation étant encore renforcée dans le contexte droit par la séquence : *il tape, je cogne*. Son émergence, liée à la présence d'une première occurrence du verbe simple, signifie que si on est dans l'excès, c'est par le biais de la surenchère ou de l'escalade⁸. En effet, à la différence des verbes figurant dans la première liste donnée ci-dessus, aucun des verbes des exemples (16) – (19) ne désigne une activité susceptible d'être associée à une norme. On retiendra également que *se fichier* se combine aussi bien avec *contre-* qu'avec *sur-*.

⁷ Bien que ces emplois soient le fait de quelques auteurs du XIX^{ème} siècle (avec trois exemples pour Flaubert), on aurait tort de n'y voir que des emplois rhétoriques.

⁸ Il s'agit d'une différence importante avec les verbes de la série de verbes préfixés avec *sur-* qui *a priori* ne peuvent pas apparaître dans une séquence où figure dans le contexte gauche immédiat une occurrence du verbe simple : ?? *il a payé et **surpayé** ce travail*, à moins que verbe simple et verbe préfixé ne soient en concurrence pour ce qui est de désigner l'événement comme dans l'exemple : *il a (bien) payé et **même** surpayé ce travail*)

On aurait tort d'établir un lien trop strict entre la prise en compte de deux occurrences d'un procès et l'intensité, comme le montre la série de verbes *surbroder*, *surcreuser*, *surdorer*, *surgreffer*, *surpiquer*, où *sur-* signifie qu'une occurrence du procès intervient dans l'espace d'une première occurrence de ce même procès. Il s'agit de verbes désignant des techniques de fabrication et *sur-* signifie que l'opération désignée par la base intervient sur le même support qu'une première occurrence, en l'absence de toute dimension intensive ; cela est corroboré par le fait que ces verbes se prêtent difficilement à des enchaînements où le verbe simple est suivi du verbe préfixé : ?? *la couturière a piqué et surpiqué la jupe*, sauf à inscrire de façon explicite les deux occurrences du procès dans une relation de consécution : *la couturière a piqué puis surpiqué la jupe*. Les verbes en *sur-* des exemples (14) – (18) se situent entre le redoublement intensif du procès et l'itération d'un procès sur un même support.

La présentation des verbes en *sur-* et en *contre-* montre que la valeur intensive d'un verbe préfixé est le résultat d'interactions complexes entre un verbe pris comme base, le préfixe et le co-texte. La façon dont ces interactions « cristallisent » dans une interprétation n'a rien de mécanique. Pour le russe, nos remarques sont limitées aux trois préfixes : *na-*, *za-* et *pere-*⁹.

1.3. *NA-*

Les rapports de *na-* à l'intensité renvoient à deux séries de données. Dans la première, le ou les termes pris soit comme objet du procès (ex. (20) et (21)), soit comme sujet du procès (ex. (22)) sont représentés comme correspondant à une quantité non négligeable : c'est par le biais de cette évaluation quantitative (la quantité n'est pas nommée) que se met en place la première interprétation intensive associée au préfixe *na-* ; cette valeur « quantité non négligeable » varie selon le type de procès et les propriétés des arguments, mais sa prise en compte repose sur la présence de *na-* :

(20) *Ivan nakupil knig* (litt. **na-**acheter_{perf.passé} livres_{gén.pl.})¹⁰

Ivan a acheté quantité de livres

(21) *Narvat' cvetov* (litt. **na-**cueillir_{perf.infin.} fleurs_{gén.pl.})

Cueillir quantité de fleurs

⁹ L. Janda (1986) considère qu'en russe la valeur « excess » est attestée avec quatre préfixes : *za-*, *pere-*, *ot-* et *do-*. Pour cet auteur cette valeur est caractérisée par deux traits : a. franchissement d'une limite ; b. évaluation négative du résultat (ce que l'on peut ramener à la notion de « grandeur négative » souvent utilisée pour rendre compte d'une unité comme *trop*). Mais, comme le reconnaît Janda elle-même, dans le cas de *do-* et de *ot-*, seule la seconde propriété est en jeu. A titre d'illustration nous reprenons ici un exemple avec *ot-* : *milicionery otbili* (litt. **ot-** + frapper) *u nego počki* « les miliciens lui ont bousillé les reins ». La sémantique de *ot-* étant celle de la séparation, on peut proposer la glose suivante : « les coups donnés (*bit'* = « frapper ») ont été **si** nombreux, **si** forts, **si** ciblés que les reins se sont détachés du reste du corps » ; l'intensité du procès se traduit par les conséquences qu'il a sur le patient, avec la perte (provisoire / définitive) d'un organe.

¹⁰ Dans le mot à mot les indications morphologiques sont minimales : pour le verbe préfixé nous indiquons l'aspect et le temps ou mode mais non la personne.

- (22) *S Kubani **naletela** saranča i v dva dnja s''ela vse kamyši i travy* (litt. de Kuban **na-voler**_{perf.passé} sauterelle et dans deux jours manger tous roseaux et herbes)

Du Kuban est arrivée une nuée de sauterelles, en deux jours elles ont dévoré tous les roseaux et toutes les herbes

La seconde interprétation (associée à la forme réflexive en *-sja* du verbe) signifie que le sujet du procès se trouve personnellement affecté par une quantité, ici encore non négligeable, du procès en jeu

- (23) *Naigrat' **sja*** (litt. **na-jouer-se**_{perf.infin.}) “jouer tout son soûl”

- (24) *Čego ja tol'ko ne **nasmotrel-sja*** (litt. quoi je seulement **na-regarder-se**_{perf.passé})

Que n'ai-je pas regardé = j'ai vu plein de choses, au point d'en être saturé

1.4. PERE-

On trouvera dans (Paillard, 1995) et (Dobruchina, Melina & Paillard, 2001) une description du préfixe *pere-*, y compris de la valeur intensive :

- (25) *Mat' tak vozilas' s nim, čto ona **perekormila** ego i on **zabolel*** (litt. mère tant s'occuper_{imperf.passé} de lui que elle **pere-nourrir**_{perf.passé} et il tomber-malade_{perf.passé})

Sa mère s'occupa tant de lui qu'elle lui donna trop à manger et qu'il (en) tomba malade

- (26) – *Ja za ètu sobaku 125 rublej **zaplatil**. – **pereplatili*** (litt. je pour ce chien 125 roubles payer_{perf.passé} – **pere-payer**_{perf.passé})

- J'ai payé 125 roubles pour ce chien – Vous l'avez surpayé / vous l'avez payé trop cher

Dans le cas de *pere-*, la valeur intensive comme dans le cas de *sur-*, est liée au dépassement d'une valeur de référence¹¹. Lorsque la valeur ou le degré autre que celui actualisé par le procès n'est pas une norme mais un degré posé en relation à un sujet autre que le sujet du procès, le procès conserve une dimension intensive :

- (27) *On ix vsech **pere-pljasal*** (litt. il eux tous **pere-danser**_{perf.passé})

Il les a tous surpassés à la danse / il a dansé mieux / plus longtemps que tous les autres

- (28) *On **perekričal** tolpu* (litt. il **pere-crier**_{perf.passé} foule)

Il a crié plus fort / plus longtemps que la foule »

1.5. ZA-

¹¹ Comme nous le verrons en 3., cette proximité avec *sur-* ne doit pas s'interpréter comme l'indice d'une quelconque synonymie entre *pere-* et *sur-*. D'ailleurs, la valeur intensive est quasiment la seule valeur où *pere-* et *sur-* manifestent une quelconque proximité.

Comme pour *pere-*, on peut distinguer avec *za-* deux emplois intensifs. Dans le premier, *za-* signifie qu'un procès *a priori* bénéfactif a été développé de façon excessive, au point de devenir détrimental pour celui qui est censé en être le bénéficiaire : en (28) à force d'être « enseigné », l'homme se retrouve incapable de penser par lui-même, en (29) l'obésité risque d'être le prix d'une alimentation trop riche (la mère gava son enfant) et en (30) des louanges excessives (*ne v meru* „en dehors de toute mesure“) font perdre au bénéficiaire tout sens de la réalité.

(29) *Byvaet tak : učat, učat človeka, emu uže pora svoimi mozgami ševalit', a ego vse učat ; smotriš', i xireet človek, zaučili* (litt. **za** – enseigner_{perf.passé})

Il arrive qu'on forme et forme encore un individu, qu'on continue à le former alors qu'il est temps pour lui de faire fonctionner son propre cerveau. Quand tu l' observes, tu vois qu'il est éteint, on l'a trop formé (ex. repris de (Janda, 1986))

(30) *Mat' za-kormila rebenka* (litt. **za**-nourrir_{perf.passé} enfant)

La mère a gavé son enfant

(31) *Druzja i prijateli zaxvalili ego ne v meru, tak vot on už teper' dumaet o sebe, čto on čut' čut' ne Šekspir* (litt. **za** – louer_{perf.passé})

Ses amis et se proches l'ont loué sans aucun sens de la mesure, au point que maintenant c'est tout juste s'il ne se prend pas pour Shakespeare.

Outre *učit'* « enseigner », *kormit'* « nourrir » et *xvalit'* « louer », on trouve : *lečit'* « soigner », *ljubit'* « aimer », *čitat'* « lire ».

On observe une réelle proximité entre cette valeur et celle que prend *pere-* ; de fait, une partie des bases, notamment *kormit'* « nourrir » et *xvalit'* « louer », se retrouvent avec les deux préfixes. En même temps, dans le cas de *za-*, cette valeur intensive n'apparaît pas comme le résultat du dépassement (accidentel ou volontaire) d'une valeur de référence, comme c'est le cas avec *pere-*. En 3. nous chercherons à éclairer cette différence d'interprétation par l'identité respective de *za-* et de *pere-*.

Le second emploi de *za-* « intensif » se présente comme une construction réflexive en *-sja*: le sujet est représenté comme engagé dans le procès (relevant aussi bien d'une évaluation négative que positive) au delà de toute mesure, ce qui tend à le priver du statut d'agent « raisonnable » contrôlant le procès :

(32) *za-boltat'sja* (litt. **za**-bavarder-se_{perf.infin.})

bavarder sans fin

(33) *za-ždat'sja* (litt. **za**-attendre-se_{perf.infin.})

attendre une éternité

(34) *za-čitat'sja* (litt. **za**-lire-se_{perf.infin.})

être plongé dans sa lecture (au point d'en oublier tout le reste)

A la différence de la première valeur intensive de *za-* attestée avec un nombre très limité de verbes ayant des propriétés particulières, cette seconde valeur n'est soumise à aucune contrainte particulière sur la base.

La valeur intensive reconnue à ces cinq types de verbes préfixés est le produit de l'interaction complexe entre la base et le préfixe et doit être décrite à l'échelle de la relation prédicative ; cette valeur intensive concerne non pas le procès en tant que tel mais un de ses arguments (« le plus souvent il s'agit du sujet ou de l'objet) ; produit de cette interaction base / préfixe, la valeur intensive varie d'un préfixe à l'autre et même, en fonction des propriétés lexicales des termes en jeu, d'une base à l'autre pour un même préfixe.

2. Verbes préfixés et co-prédication

De nombreux travaux ont montré que la fonction du préfixe n'est pas limitée à l'introduction d'une modification du sens du verbe correspondant à la base. La discussion en 1. des valeurs intensives associées aux verbes préfixés avec *sur-*, *contre-*, *na-*, *pere-* et *za-* a montré que même dans les cas où la distance sémantique entre le verbe simple et le verbe préfixé est faible, la combinatoire base – préfixe doit être pensée sur le plan de la relation prédicative, arguments compris.

Nous considérons qu'un verbe préfixé est un «prédicat complexe», produit de la combinatoire de deux prédicats : le verbe correspondant à la base d'une part, le préfixe assimilé à un prédicat binaire R mettant en rapport deux entités X et Y d'autre part. Décrire un verbe préfixé consiste alors à définir les règles d'une combinatoire entre les deux prédicats que sont la base (le verbe simple) et le préfixe. C'est dans le cadre de cette combinatoire que l'on cherche à rendre compte des différences de statut et d'interprétation des verbes préfixés avec l'introduction de deux plans de variation.

Cette combinatoire suppose que le verbe simple et le préfixe soient représentés de façon analogue. Leur représentation articule deux niveaux : un niveau où est formulée leur identité sémantique par une forme schématique (FS) ; un niveau où ils sont représentés l'un et l'autre comme un prédicat avec ses arguments. Verbe et préfixe participent à la combinatoire par leur FS et par leur schéma prédicatif, ce qui peut se noter de la manière suivante :

$$\begin{array}{ll}
 \text{FS (V) } a, b, c^{12} & \text{FS (Préf) : X -Y} \\
 & \varepsilon \\
 \langle () \pi () \rangle & \langle ()_x R ()_y \rangle^{13}
 \end{array}$$

¹² a, b, c notent les éléments de la FS qui entrent dans des relations, définies par la FS, les uns avec les autres.

La combinatoire base - préfixe repose sur une relation de repérage (marquée par \underline{x}) entre le V, élément repéré, et le préfixe, élément repère. Cette opération de repérage s'interprète comme une **reconstruction** de la base verbale dans l'espace du préfixe.

Cette reconstruction signifie, de façon régulière, qu'un élément a^{14} de la FS (V) est pris comme **X** dans l'espace du préfixe ; à ce titre, **a** reçoit les déterminations dont **Y** est la source. Ces déterminations doivent être décrites sur le plan de la FS du V et du préfixe, d'une part, sur le plan des schémas prédicatifs du V et du préfixe, d'autre part. La reconstruction de **a** de la FS (V) met donc en jeu une double opération : d'un côté, **a** est pris comme **X** dans la FS du préfixe, de l'autre, en tant que **X**, **a** fait l'objet de déterminations par **Y**. On notera que **Y**, à la différence de **X**, n'a pas *a priori* de rapport direct avec un élément de la FS (V).

Dans nos travaux sur la préfixation verbale en russe, nous avons mis en avant deux plans de variation qui permettent de rendre compte de la diversité des emplois et valeurs des verbes préfixés comme renvoyant aux différents statuts possibles de **a** dans le cadre de la combinatoire « base – préfixe ».

Le premier plan de variation s'efforce de rendre compte de la plus ou moins grande distance entre l'événement désigné par le verbe simple et celui exprimé par le verbe préfixé. Trois cas, appelés « configurations », ont été distingués.

Configuration A. L'événement exprimé par le verbe préfixé est celui exprimé par le verbe simple et à ce titre les déterminations introduites par le préfixe sont secondes (mais non secondaires). La valeur intensive décrite en 1. pour les différents verbes préfixés relève de cette configuration.

Configuration B : L'événement exprimé par le verbe préfixé incorpore la sémantique du préfixe et désigne un événement distinct de celui exprimé par la base. Le verbe préfixé est un nouveau lexème. Exemple : *u-brat' komnatu* (**u+** prendre_{perf.infin.} pièce) « nettoyer la pièce ».

Configuration C : l'événement exprimé par le verbe préfixé est celui de la base mais enrichi par la sémantique du préfixe. Exemple : *perešit' pal'to v pidžak* (**pere+** coudre_{perf.infin.} manteau dans veste) « transformer un manteau en veste » ; l'événement désigné par *šit'* (« coudre ») est présent mais associé à l'idée de « passage » supportée par le préfixe *pere-*.

¹³ Il n'y a pas de correspondance simple entre les éléments **a**, **b** et **c** de la FS (V) et le schéma prédicatif verbal : une partie de la déformation interne du V s'explique par ce jeu de correspondances variables entre éléments de la FS et places d'argument ; en revanche, dans le cas du préfixe, les éléments X et Y de la FS sont associés de façon stable à une place d'argument de la relation prédicative.

¹⁴ Dans la suite du texte **a** désignera l'élément de la FS (V) qui se trouve au centre de la combinatoire, quel que soit son statut (et son interprétation) pour un verbe donné.

Le second plan de variation prend en compte les rapports variables entre l'élément **a** de la FS (V) et les déterminations qu'il reçoit en tant que **X** de **Y**. Cela se traduit en particulier par des modes différents de lexicalisation de **a**. Nous distinguons ici encore trois cas¹⁵.

1^{er} cas : **Y** est une détermination **possible** de **a** pris comme **X** et le N lexicalise **a** indépendamment de son statut de **X** et donc des déterminations dont **Y** est la source.

Exemple : *relire un livre* : *un livre* lexicalise l'élément **a** du verbe *lire* indépendamment des déterminations que lui confère son statut de **X** dans l'espace du préfixe.

2^{ème} cas : **Y** est une détermination **nécessaire** de **a** pris comme **X** et le N lexicalise en bloc **a X - Y**. Le N désigne **a** incorporant les déterminations apportées par **Y**.

Exemple : *pročitat' knigu* (« lire un livre ») : *pročitat'* est le perfectif de *čitat'* « lire » ; avec *pročitat'* (et non avec *čitat'*) *knigu* « livre » est pris comme un intervalle conformément à la sémantique de *pro-*, ce qui revient à poser que la lecture affecte le livre, de la première à la dernière page (d'où la valeur de parfait du perfectif).

3^{ème} cas : on a focalisation sur **Y** en tant que source de détermination pour **X** qui est pris comme **a**. Nous faisons l'hypothèse que la valeur intensive des verbes préfixés correspond à ce troisième cas. Les déterminations que **X** reçoit de sa mise en relation avec **Y** précèdent son interprétation comme argument du verbe.

3. Valeur intensive et sémantique des préfixes

Dans le cadre de la combinatoire « base – préfixe » exposée en 2., nous faisons l'hypothèse que la valeur intensive des verbes préfixés étudiés relève de la configuration A (l'événement exprimé est globalement celui de la base) d'une part, qu'il y a focalisation sur **Y** en tant que source de déterminations pour **X** correspondant à l'élément **a** de la forme schématique du verbe, d'autre part. Le second point signifie que l'interprétation de l'élément **a** dans l'espace du procès est subordonné à son statut de **X** déterminé par **Y**¹⁶. Cette approche suppose que pour chaque préfixe (que nous assimilons à un relateur de la forme **X R Y**), nous soyons capables non seulement d'identifier les entités correspondant à **X** et à **Y**, mais aussi à définir l'élément **a** de la sémantique verbale auquel **X** correspond.

3.1. Verbes préfixés en *SUR-*

En l'absence de caractérisation fine de la sémantique des verbes qui se combinent avec *sur-*, nous poserons que ces verbes ont en commun d'articuler une entité singulière (ancrée dans une situation particulière) à une mesure qui peut être évaluée en rapport à une norme ou encore

¹⁵ Les exemples illustrant les trois cas relèvent de la configuration A. Pour une étude systématique des plans de variation, on peut se reporter à (Paillard, 2006).

¹⁶ Comme on le verra, cette primauté de **Y** ne signifie pas qu'il soit nécessairement lexicalisé par un SN ayant le statut de complément du verbe préfixé.

une valeur de référence. C'est par le biais de cette mesure que l'entité singulière devient comparable à d'autres entités tout aussi singulières et en elles mêmes irréductibles : les entités ne sont comparables que par le biais de leurs mesures. Dans *Il a payé ce travail cent francs*, *cent francs* est l'équivalent monétaire reçu en échange d'un travail fourni ; en lui-même le travail fourni est irréductiblement singulier : il ne devient comparable que dans le cadre de sa traduction monétaire (*cent francs*) ; cet équivalent monétaire du travail est d'un côté singulier (il rénumère un travail particulier), de l'autre, en tant que mesure, il peut être positionné sur une échelle organisée à partir d'une valeur de référence.

La valeur intensive véhiculée par *surpayer* signifie que la rémunération du travail fait l'objet d'une évaluation : elle est comparée à la rémunération standard de ce type de travail et il ressort de cette comparaison qu'elle excède ce qui est considéré comme la norme (peu importe le mode de fixation de cette norme). La comparaison de *payer* et *surpayer* permet d'identifier ce qui correspond à **X** et à **Y** dans **X sur- Y** : **X** correspond à la rémunération et **Y** désigne une « échelle » organisée autour d'une valeur de référence (la rémunération standard). De façon plus générale, dans le cas de *sur-* **Y** désigne un domaine où l'on distingue trois positions : une position centrée (notée **I** et correspondant pour les verbes étudiés ici à la norme ou valeur de référence), une position décentrée (notée **E** et signifiant que l'on est en deçà de la norme) et une position hybride, notée **I- E**, correspondant au cas où les éléments correspondant la norme **coexistent** avec des éléments autres qui s'y ajoutent (on est au delà de la norme)¹⁷.

Poser que dans le cas de *surpayer (un travail)* la rémunération versée relève de **I- E** signifie que la somme versée est autre que la somme de référence (**I**) au sens où elle inclut **E**. En effet, dans le cas du verbe simple la rémunération est l'élément **a** de la forme schématique de *payer* ; elle est donnée en dehors de toute évaluation. Avec *surpayer*, la rémunération (**a**) est définie en référence à une norme utilisée pour rémunérer ce type de travail : c'est **X** positionné en **I-E** sur le domaine associé à **Y** (échelle des rémunérations) qui spécifie la rémunération (**a**) payée à la personne pour son travail¹⁸ : elle est définie comme une somme où à la somme définie comme norme vient s'ajouter une somme autre. Ce mode de détermination de la rémunération (avant d'être la rémunération la somme est définie sur une échelle) explique qu'elle ne puisse pas être explicitée sous la forme d'un SN complément qui lui donnerait le statut de mesure en soi, hors de tout positionnement par rapport à la norme. En revanche, comme le montre la

¹⁷ Concernant l'identité sémantique de *sur-*, nous reprenons ici la caractérisation que nous proposons pour *sur* préposition (Franckel, Paillard, 2007). Faute de place, il ne nous est pas possible d'entrer ici dans les enjeux « techniques » liés à ce type de représentation. Nous dirons simplement que la variation mise en jeu par **Y** à partir d'une valeur de référence repose sur une représentation de **Y** comme un domaine topologique différencié en zones : **I** (intérieur, zone centrée), **E** (extérieur, zone décentrée), **I – E** (frontière, zone cumulant **I** et **E**).

¹⁸ Dans la combinatoire base – préfixe exposée en 2. cela correspond au cas 3 de la configuration A : on part de **X** préalablement déterminé par **Y** pour remonter à **a** (identifié à **X**).

comparaison de (10a) – (10b) il est possible d’expliciter la somme correspondant à **E** dans **I - E** (ce qui est payé en plus de la norme) : cf. la séquence *d’environ 1000 euros*. Ce mode de détermination de la rémunération éclaire également l’observation faite en 1. à propos des contraintes d’interprétation des verbes en *sur-* en présence de *être en train de* cf. exemples (12) et (13)). Le blocage de la valeur « procès en cours » s’explique par le fait que le procès n’est pas considéré du point de vue de son inscription – déploiement dans le temps.

Cette analyse de *surpayer* est généralisable aux autres verbes préfixés en *sur-* qui présentent une interprétation intensive. On retrouve dans chaque cas l’association d’une entité singulière à une mesure (dont la nature varie), cette mesure, positionnée par rapport à une norme ou valeur de référence est représentée comme incluant des éléments autres que ceux correspondant à la norme ou valeur de référence¹⁹.

3.2. Verbes préfixés en *NA-*.

Dans le cas de *na-*, la valeur intensive n’est pas définie en référence à une norme ou valeur de référence ; comme nous l’avons montré en 1. elle est liée à la notion de « quantité non négligeable » (d’une certaine façon elle se présente sous une forme « atténuée » par rapport à celle que nous avons décrite pour *sur-*).

Pour E. Mellina (2001), l’identité sémantique de *na-* peut être décrite de la façon suivante : le préfixe *na-* signifie que **X** est mis en relation avec un terme **Y** assimilé à un espace, concret ou abstrait (on notera que ce terme n’est pas nécessairement explicité). Le fait pour **X** d’être associé à cet espace lui confère une visibilité indépendamment de son statut d’argument du procès. Pour les verbes préfixés à valeur intensive la notion de quantité non négligeable découle directement de cette spatialisation de **X**. A l’exemple (20) on peut associer la glose : « il y a une quantité non négligeable de livres et cette quantité de livres est le résultat de l’achat effectué par Ivan ». Cette glose part de la spatialisation des livres - mise en relation de **X** « livres » avec un espace – localisateur **Y** (non explicité mais inférable de la situation), pour ensuite poser que ces livres, « quantifiés » par cette spatialisation, sont l’argument **a** du procès « acheter ». Le même type de raisonnement peut s’appliquer à l’exemple (22) où ce qui est mis en avant est non pas l’arrivée par les airs (le vol) des sauterelles mais la quantité de ces insectes qui s’est abattue sur la région avec les conséquences dévastatrices que cela a pour la végétation.

La spatialisation de **X** en tant que construisant une quantité non négligeable est également pertinente pour la seconde valeur intensive de *na-* portée par les verbes en *-sja* (exemples (23) – (24) ci-dessus). Mais dans ce cas, compte tenu de la présence du réflexif *-sja* c’est le sujet du

¹⁹ Nous avons reporté la discussion des verbes préfixés avec *contre* à la fin de l’article, car nous considérons que la valeur intensive est liée à un tout autre mécanisme.

procès qui s'interprète comme l'espace **Y** (quant à l'identité de **X** – **a** elle varie d'un verbe à l'autre²⁰).

3.3. Verbes préfixés en *PERE-*.

Dans Paillard (1995) et Dobruchina, Paillard (2001) *pere-* signifie que **X** passe d'un état quantitatif / qualitatif **e1** à un état **e2** - selon le verbe et le mode de prise en charge l'état de référence pour **X** peut être **e1** ou **e2**. **e1** et **e2** peuvent être des points dans l'espace : *perejti* (litt. *pere*+aller_{perf.infin.}) *most* « traverser un pont », mais aussi fonder une itération qualitative : *on perepisal* (litt. *pere*+écrire_{perf.infin.}) *roman* « il a réécrit son roman » où **e2** désigne une nouvelle version du roman, qualitativement différente de la précédente.

Dans cette perspective, la valeur intensive supportée par *pere-* (exemples (25) – (26) ci-dessus) tient au fait que **e1** désigne un état de référence (une valeur positive) ; *pere-* signifie que **X** (renvoyant à **a** dans l'espace du verbe) est passé de cet état de référence **e1** à l'état **e2**, quantitativement et qualitativement distinct de **e1**. Cet état **e2** de **X** est présenté comme « excessif ». *On peresolil* (litt. *pere*+saler_{perf.passé}) *sup* « il a trop salé la soupe » peut être glosé de la manière suivante : la soupe est passé de l'état « bien / normalement » salée » à l'état « trop / excessivement salée » dans le cadre du procès « saler ».

Quant à la seconde valeur de *pere-* illustrée ci-dessus par les exemples (27) et (28), le mécanisme est le même à la différence près que c'est **e2**, état du sujet, qui est l'état de référence. L'intensité fait alors l'objet d'une appréciation positive.

3.4. Verbes préfixés en *ZA-*

On peut caractériser l'identité sémantique de *za-* de la manière suivante : **X** est spécifié par un terme **Y** qui est dans un rapport d'extériorité sémantique au procès désigné par le verbe simple ; cette extériorité revêt souvent une dimension négative : soit **Y** n'a rien à voir avec le procès, soit **Y** remette en cause la dynamique première du procès²¹. Pour illustrer cette négativité liée à l'extériorité sémantique de **Y** nous donnons deux exemples avec le même verbe *zajti* (litt. *za* + aller) : (a) *Ivan zašel ko mne* « il est passé chez moi » au sens de : « il a fait un détour par chez moi (en se rendant à son travail) », ce qui signifie que ma demeure ne faisait pas partie de la trajectoire initiale ; (b) *on zašel v les* « il s'est enfoncé dans la forêt (prenant le risque de s'y perdre) » : la forêt n'est pas une destination contrôlée par le sujet.

Comme nous l'avons vu en 1., la présence de *za-* signifie qu'un procès bénéfactif a des conséquences négatives pour celui qui est censé en être le bénéficiaire ; cette transformation de procès bénéfactif en procès détrimental est présentée comme résultant d'une réalisation

²⁰ Comme nous ne disposons pas d'une caractérisation fine pour ces verbes, il est effectivement difficile d'aller plus en avant dans l'identification de **a** identifié à **X**).

²¹ Sur *za-*, on peut se reporter à Paillard (1990) et (1991), ainsi qu'à l'ouvrage de Janda (1986). On notera qu'une des significations centrales de *za* préposition est « derrière » qui présente une forte composante négative (Paillard, 2004b).

excessive du procès (réalisation impliquant généralement la responsabilité de l'agent). Dans le cadre de notre hypothèse sur la combinatoire préfixe – base, **X** est une personne et **Y** un état négatif - souvent explicité contextuellement, où se trouve plongée cette personne : en (29) la personne est incapable de penser par elle-même, en (30) l'enfant risque de devenir obèse et en (31) le héros est mégalomane²². C'est cet état (**Y**) de la personne (**X**) qui définit (rétrospectivement) le mode de réalisation du procès en tant qu'il a affecté négativement le bénéficiaire (**a** = **X**). Nous donnons un dernier exemple particulièrement éclairant avec le verbe *lečit'* (« soigner ») :

(35) *Ja mogu otičit' bol'nogo, kotorogo podvergali lečeniju, ot iznačal'no zdravogovogo človeka, kotorogo prosto-naprosto zalečili* (litt. **za**+soigner_{perf.passé})

Je suis capable de faire la distinction entre un malade que l'on a soumis à un traitement d'un homme en bonne santé au départ que l'on a tout simplement soigné (au point de le rendre réellement malade)

Quant aux verbes en *-sja* (cf. les exemples (32) – (34) ci-dessus) l'état détrimental (**Y**) concerne la personne (**X**) correspondant au sujet / agent (**a**) du procès désigné par la base. Le mécanisme est tout à fait comparable à celui que l'on a pour les verbes réflexifs avec *na-*.

3.5. Verbes préfixés en *CONTRE-*

Nous ne pensons pas que la valeur intensive des quatre verbes formés avec le préfixe *contre-* ressortit à une explication du même ordre que celle développée jusqu'ici - cette impossibilité concerne également les exemples (15) – (19) avec *sur-*. Comme nous l'avons vu, tous ces verbes ont en commun la propriété de pouvoir apparaître à la suite d'une occurrence du verbe simple, propriété qui n'est pas vérifiée par les autres verbes préfixés étudiés dans cet article. Le redoublement du procès (explicite ou supposé) nous semble être un élément central dans l'explication de l'apparition de la valeur intensive. En français la simple reduplication d'une unité ne suffit pas à fonder le « haut degré », à la différence de ce que l'on observe dans de nombreuses langues (pour l'hindi, (Montaut, 2007), pour le phnong et le khmer, (Vogel, 2007)). Mais, en français, dans plusieurs constructions, la reduplication d'une unité entretient des rapports étroits avec l'intensité : cf. *il est bête, mais bête !* mais aussi : *il fume cigarette sur cigarette, ils ont subi défaite sur défaite*. Il serait donc intéressant d'analyser la façon dont la sémantique de *contre-* (**X** et **Y** ont des orientations inverses, qui dans certains cas se neutralisent, cf. Paillard (2001)) et celle de *sur-* (construction d'une position excédant une valeur de référence) se combine avec une reduplication pour conférer une dimension intensive au procès.

²² Avec ces verbes en *za-* cette détrimentalité est souvent exprimée par le qualificatif *do smerti* « à mort ». On en trouvera plusieurs exemples dans l'ouvrage de Janda déjà cité (1986 : 103 – 108 et 231 – 233).

Dans une telle perspective l'étude des verbes *enchérir* / *renchérir* / *surenchérir* pourrait se révéler éclairante.

Conclusion. Par delà les variations d'un préfixe à l'autre, d'une base à l'autre, chaque type de verbe préfixé peut être décrit comme déployant à sa façon une propriété qui semble au cœur de la notion même d'intensité : dans le cas de l'intensité, le haut degré, qu'il s'agisse du dépassement d'une valeur de référence, d'une grandeur non négligeable ou encore de l'excès comme renvoyant à une grandeur négative, ne saurait être fixé, stabilisé, nommé. La mise en jeu de cette propriété repose ici sur des mécanismes réguliers de la préfixation verbale, définie comme la reconstruction / réinterprétation d'un élément de la sémantique verbale dans l'espace du préfixe.

Bibliographie

- Dobruchina, E., Mellina, E., Paillard, D., 2001, *Russkie pristavki : mnogoznačnost' i semantičeskoe edinstvo* (« les préfixes russes : polysémie et identité sémantique »), Moskva, Russkie slovari.
- Franckel, J.J., 1989, *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Droz, Genève.
- Franckel, J.J., Paillard, D., 2007, *Grammaire des prépositions*, Tome I, Ophrys.
- Janda, L., 1986, *A semantic analysis of the Russian verbal prefixes : za-, pere-, do- and za-*, Verlag Otto Sagner, München.
- Mellina, E., 2001, "Pristavka *na-* : semantičeskoe vzaimodejstvie s četyr'mja glagol'nymi osnovami", in : *Russkie pristavki : mnogoznačnost' i semantičeskoe edinstvo*, p. 255 – 298.
- Montaut, A., 2007, « Formes et valeurs de la reduplication totale en hindi/ourdou », *Faits de langue* 29, p. 175 – 190.
- Paillard, D., 1990, « Le chagrin est-il buvable. Pour une théorie de la perfectivation », in Franckel (éd.) *La notion de prédicat*, Laboratoire de linguistique formelle, Université Paris 7, p. 59 – 84.
- Paillard, D., 1991, « Aspect et perfectivation. Le préverbe *za-* », *BULAG* 17, Université de Franche Comté, Besançon, p. 37 - 49.
- Paillard, D., 1995, « Perestroïka. Etude du préverbe *pere-* », *Langues et langage. Mélanges offerts à Antoine Culioli*, P.U.F. Paris, p. 345 -357.
- Paillard, D., 2001, "A propos de l'ambivalence catégorielle préfixe et préposition : le cas de *contre*", Actes du Colloque « *Contre* : identité sémantique et variation catégorielle », Université de Metz, mars 2001, in : *Recherches linguistiques* 26, P. Péroz (éd), p. 249 - 268.
- Paillard, D., 2004a, « A propos des verbes préfixés », *Slovo*, 30 – 31, INALCO, Paris, p. 13 – 42.

Paillard, D., 2004b, "Contribution à l'étude de la préposition *za stolom* ("à table")". In *Jazykovye značeniya. Metody issledovanija i principy opisanija* (recueil en hommage à O.N. Seliverstova), Moskva, p. 220-232. (en russe).

Paillard, D., 2006, « A propos des verbes préfixés avec la base KAZ- ». In *Constructions verbales et production de sens*. Besançon : Presses de l'Université de Franche Comté, p. 321-336

Romero, C., 2001, *L'intensité en français. Analyse sémantique et pragmatique*, Thèse Université Paris 8.

Vogel, S., (à paraître), « Iconicité, réduplication et expressivité. A propos des idéophones en phnong », *Faits de langues. Les Cahiers 1*.